Règlement Intérieur
Hopla Cup 2024
(U9-U11-U13)

L'objet de ce règlement intérieur est de recenser un certain nombre de valeurs et principes fondamentaux régulateurs de l'atmosphère dans laquelle les organisateurs souhaitent que se déroule le tournoi « Hopla Cup ».
Ce règlement intérieur est tiré en grande partie de la « CHARTE D'ETHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA NATATION » adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FFN du 09 décembre 2017.
Il s'applique à <u>tous les acteurs</u> du tournoi, joueurs, entraineurs, dirigeants, arbitres, accompagnateurs, spectateurs/supporters etc.

Il s'articule autour de deux grands thèmes :
1. L'esprit sportif et les valeurs du water-polo.
2. Les règles déontologiques applicables plus spécifiquement aux acteurs.

Il s'agit de bien avoir et de garder à l'esprit que la Hopla Cup est une compétition d'enfants et de jeunes adolescents, qui sont du fait de leur âge moins "armés" (ou plus sensibles) à certaines problématiques ou réflexions.
Chaque entraîneur, arbitre et supporter doit adopter un vocabulaire adapté pour encourager un public de moins de 13 ans.
Le but est que chacun profite au mieux de ce week-end de rassemblement qui se veut chaleureux, fraternel et festif. Nous souhaitons avant tout que chaque acteur prenne plaisir à jouer, regarder ou encourager avec dans l'idéal une certaine communion de tous.

N'oubliez pas, ce ne sont que des enfants, c'est un sport, ce n'est qu'un jeu, c'est « leur » match. L'encadrement est souvent bénévole, l'arbitre est un être humain et ce n'est pas la coupe du monde.

1. Principe I - Avoir l'esprit sportif

Avoir l'esprit sportif dans le sport et dans la vie, c'est :
- Être respectueux du jeu, des règles, de soi-même, des autres et de l'organisation,
- Être honnête, intègre et loyal,
- Être solidaire, altruiste et fraternel,
- Être tolérant.

2. Principe II - Les valeurs fondamentales du sport

- Être ouvert et accessible à tous, quelle que soit le niveau de pratique,
- Favoriser l'égalité des chances,
- Favoriser la cohésion et le lien entre tous les acteurs du sport,
- Refuser toute forme de discrimination.

3. **Principe III**

L'esprit sportif et les valeurs du sport doivent être enseignés, promus et défendus.

4. **Principe IV - Respect**

- Respecter tous les acteurs de la compétition : partenaires, adversaires, arbitres et officiels, éducateurs et entraîneurs, dirigeants, organisateurs.
- La compétition est synonyme d'opposition et de combativité. Mais une telle confrontation est source de plaisir, d'échange et d'épanouissement seulement lorsqu'elle se déroule dans la courtoisie et le respect mutuel, sans agressivité.
- Adversaires et partenaires, éducateurs ou dirigeants, arbitres et officiels, organisateurs, responsables des installations remplissent tous une fonction indispensable au bon déroulement de la compétition. Leur action doit être égalitairement respectée. Celle-ci ne doit jamais être dévalorisée mais plutôt être mise en valeur au moyen d'actions appropriées.

RECOMMANDATIONS :

- Chaque acteur du jeu doit veiller à adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux. Chaque acteur doit alors s'interdire de formuler des critiques, injures ou moqueries à l'égard d'un autre acteur de la compétition. Il doit avoir conscience des conséquences néfastes qu'une attitude irrespectueuse, sur ou en dehors des aires de jeu, peut avoir à son égard et à l'encontre des autres acteurs, de la compétition et de la discipline.
- Les éducateurs, les entraîneurs et les dirigeants ont un rôle essentiel à jouer pour le déroulement serein des manifestations sportives. Ils doivent adopter une attitude exemplaire et véhiculer des messages dignes et respectueux afin d'inspirer positivement le comportement des autres acteurs, en premier lieu les sportifs.
- Il convient d'adopter des attitudes avant, pendant et à l'issue des rencontres incitant à la courtoisie et permettant de mettre en valeur le rôle de chacun des acteurs.

5. **Principe V - Se respecter soi-même**

Avant de respecter les autres et afin d'y parvenir, il faut se respecter soi-même.
Cette notion pourrait être définie par le fait de rechercher la confiance en soi, en ses capacités, d'être fidèle à ses convictions, de conserver sa liberté de choix et de pensée sans nuire pour autant à celle des autres et, enfin, de protéger son corps et son esprit.

RECOMMANDATIONS :
Pour parvenir à se respecter, chaque acteur du tournoi doit notamment veiller à :

- Soigner son apparence, sa tenue, son langage ;
- Ne pas adopter une attitude ou proférer des paroles qui pourraient conduire à une perte d'estime de soi ;

6. **Principe VI - Respecter les décisions des arbitres et des officiels**

- Les arbitres et les officiels sont les garants de l'application de la règle et à ce titre, ils remplissent une fonction indispensable en l'absence de laquelle il n'y aurait pas de tournoi.

- Ils peuvent commettre des erreurs d'appréciation (tout comme le pratiquant) qui doivent impérativement être admises comme des aléas de la compétition. Celles-ci ne doivent pas être discutées et ne doivent évidemment jamais donner lieu à des réactions excessives, injurieuses ou violentes.
- Respecter les décisions des arbitres et des officiels est une condition indispensable au bon déroulement du tournoi et, plus largement, à la bonne image que nous voulons en donner.
- En outre, les arbitres et les officiels sont des acteurs du sport à part entière et ils doivent être perçus de cette façon. Ils sont des membres des institutions sportives dont ils font partie intégrante, notamment du club auquel ils adhèrent. Il n'y a pas lieu de catégoriser les arbitres et les officiels ni de considérer qu'en raison de leur fonction, leur statut est différent des autres acteurs de la natation. Une telle perception peut nuire à la bonne assimilation du rôle des arbitres et des officiels.

RECOMMANDATIONS :

- Chaque pratiquant, amateur ou sportif de haut-niveau, chaque dirigeant, chaque responsable sportif, doit s'astreindre à un devoir de réserve à l'égard des arbitres et des officiels, ce qui implique de ne jamais contester leurs décisions par les gestes ou la parole, ni de dénigrer leurs performances en public.
- Les organisateurs doivent protéger les fonctions d'arbitre et d'officiel. Il leur appartient, de façon permanente, de favoriser par toute action appropriée (protocoles d'avant-matchs ou d'après-matchs en waterpolo, activités ludiques lors des entraînements, etc.) la compréhension par les pratiquants du rôle de l'arbitre et celui de tous les officiels.
- La Hopla Cup est également un tournoi permettant aux plus jeunes de s'initier aux fonctions d'arbitre ou d'officiel, fonctions très certainement complémentaires de celle de joueur. Cette sensibilisation/formation vise à mieux intégrer et comprendre le rôle des arbitres et des officiels dans la vie des clubs et de la FFN.
- La présence d'arbitres référents expérimentés permettra aux plus jeunes de progresser dans le domaine technique et comportemental, notamment en matière de gestion du stress, de la communication, des conflits. La communication est un élément prépondérant, qui peut vraiment aider à mieux admettre les fonctions d'arbitre et d'officiel. Les arbitres néophytes participeront en amont du tournoi à des séances de formation, dans un souci de perfectionnement et pour répondre aux exigences de leur niveau de pratique.

7. Principe VII - S'interdire toute forme de violence et de tricherie

- Les violences physiques (coups, blessures) ou psychologiques (menaces, intimidations, médisances, discriminations) mettent en danger la santé, la sécurité ou l'équilibre des individus et vont à l'encontre de l'épanouissement de chacun.
- La tricherie ou la manipulation des résultats introduit une rupture dans l'égalité des chances, porte atteinte à l'équité et à l'aléa sportif.
- A tous les niveaux de pratique, de telles dérives conduisent à rendre le sport inapte à l'accomplissement de ses vertus sociales et éducatives et nuisent à son image et son développement, notamment auprès des plus jeunes.
- Le dopage est à la fois la tricherie ultime et une violence contre soi, sa santé et sa dignité.

RECOMMANDATIONS :

- Tous les acteurs du sport doivent accepter les différences d'ordre physique ou de pensée. Elles sont source d'enrichissement personnel.

- Tous les acteurs du sport doivent considérer comme un devoir moral le refus de toute forme de violence et de tricherie. A titre non exhaustif :
    - Les agressions verbales ou physiques, les provocations et les incitations à la violence,
    - Les discriminations par rapport au sexe, aux apparences ou capacités physiques, à la condition sociale, aux préférences sexuelles, aux opinions religieuses ou politiques,
    - Les attitudes racistes, homophobes ou xénophobes,
    - Les manœuvres, fraudes ou manipulations destinées à fausser un résultat, le déroulement d'une phase de jeu ou à obtenir un avantage en détournant ou en contournant la règle : simulation, fausse déclaration, usage de faux documents, trucage, corruption, etc.
    - Les atteintes aux biens d'autrui et de la collectivité : vol, effraction, vandalisme, sabotage, détournement de fonds, escroquerie, etc.
    - Le surentraînement et les systèmes de compétitions trop lourds imposés aux jeunes sportifs, qui sont une forme de violence et constituent une faute éducative.
- Les sanctions disciplinaires s'imposent à l'évidence pour réprimer la violence et la tricherie sur et aux abords des aires de jeu, mais ne constituent pas une fin en soi.
- L'approche disciplinaire doit être complétée par une démarche éducative et/ou curative permanente auprès de tous les acteurs du jeu, dont la charge revient tant à la FFN et ses organes déconcentrés ainsi qu'aux clubs et aux autorités publiques compétentes.

8. Principe VIII - Être maître de soi en toutes circonstances

- Le sport induit un dépassement de soi mais ne doit pas donner lieu à des comportements excessifs.
- Il est recherche d'excellence ; si parfois le désir de victoire et l'envie de dépassement de soi peuvent inciter à des prises de risques, ni l'intégrité physique de l'adversaire ni le respect de son propre corps ne doivent en souffrir.
- S'il est légitime d'encourager ses couleurs, il faut se souvenir que celles des autres sont tout autant estimables et que le jeu sportif s'inscrit dans un environnement devant être respecté.
- Les sportifs, les entraineurs et éducateurs, les arbitres et les dirigeants doivent rester mesurés dans leur attitude, contrôler leurs propos, leurs réactions et leurs émotions en toute occasion, quels que soient les enjeux médiatiques, économiques, territoriaux ou familiaux.

RECOMMANDATIONS :

- Les éducateurs ont un rôle considérable à tenir, notamment auprès des plus jeunes, pour diffuser, au soutien d'une attitude exemplaire, un message pour une maîtrise psychologique de l'agressivité individuelle et pour un respect très scrupuleux de l'environnement social et matériel.
- Les arbitres, les officiels et les dirigeants ont également un rôle primordial pour éviter tout débordement. Cela nécessite de leur part d'adopter un comportement exemplaire et approprié en toutes circonstances, pour ne pas générer chez ceux qui ne sont pas investis des mêmes responsabilités, des réactions agressives ou violentes dues à l'incompréhension ou le sentiment d'injustice.

9. Comité d'éthique

- Un comité d'éthique pourra être convoqué à la demande du président du Mulhouse Water-polo en cas de manquement à l'un des huit principes énoncés précédemment.
- La composition du dit comité sera fixé par le président du Mulhouse Water-polo en cohérence avec les faits survenus.
- Les sanctions pourront aller du simple rappel au présent règlement, à la suspension pour un ou plusieurs matchs voire à l'exclusion définitive du tournoi pour la/les personne(s) ou la/les équipe(s) en cause.

10. Trophée du fair-play

La Hopla Cup est un événement basé sur l'éthique et les valeurs fortes de respect mutuel et de fair-play.
Chaque personne impliquée dans cette compétition (enfants, entraîneurs, chefs d'équipe, parents, supporters ...) est tenue de respecter ces valeurs.
Afin de mettre ces principes en valeur, le Comité d'organisation de la Hopla Cup décerne un prix intitulé « Trophée du Fair-play ». Le but de ce prix est de lutter contre les comportements répréhensibles et de louer et encourager les bons comportements.
L'évaluation de chaque équipe sera enregistrée sur la feuille de match écrite par le secrétaire de chaque match.
L'évaluation s'applique à toutes les équipes pour tous les matches du tournoi.
A la fin, les équipes seront classées selon une note moyenne attribuée lors de tous les matches du tournoi. En cas d'égalité concernant le classement du dit trophée, il y aura tirage au sort entre les équipes à égalité de points.

Toutes les équipes assisteront à la Cérémonie de Remise des Prix dans sa totalité et porteront à cette occasion le t-shirt fourni à chaque participant et remis au moment de l'arrivée.